

# Violences policières: ouvrez les yeux !

31 mai 2016 | Par [François Bonnet](#) et [La rédaction de Mediapart](#)

Des dizaines de manifestants ont été blessés lors des manifestations contre la loi sur le travail. Le gouvernement a mis en place une stratégie de la tension, suite logique d'années de dérive. Il est temps qu'une commission d'enquête se saisisse de cette gestion incendiaire.

Un jeune homme de 28 ans est depuis le 26 mai maintenu dans un coma artificiel, œdème cérébral et boîte crânienne enfoncée, victime du tir d'une grenade dite de « décencerclement » ([notre article ici](#)). Un [mois plus tôt, le 28 avril](#), un étudiant de 20 ans à l'université de Rennes perdait un œil à la suite d'un tir de lanceur de balles (LBD40), une arme plus puissante que les Flash-Ball. Depuis deux mois et demi, début des manifestations contre la loi sur la réforme du code du travail, plusieurs dizaines de manifestants ont été gravement blessés.

Un bilan exact est impossible à établir. Mais la multiplicité des témoignages que nous avons reçus, des photos et des vidéos documentées circulant sur les réseaux sociaux permettent bien d'évaluer à plusieurs dizaines le nombre de personnes victimes de blessures sérieuses. Un seul exemple : 49 personnes ont été blessées dont 10 gravement, le 28 avril à Rennes, selon une équipe de soignants déployée sur le cortège ce jour-là. Hématomes, nez cassés, fractures, mâchoires décrochées, traumatismes crâniens, suffocations, plaies ouvertes, évanouissements... Les opposants à la loi sur le travail le savent désormais : il est devenu risqué de manifester, dangereux de rester dans les cortèges jusqu'à leur dissolution, imprudent de « partir en manif' » sans un minimum d'équipement de protection.

Avec ces jeunes gens qui resteront traumatisés à vie, ces dizaines voire centaines de personnes blessées ou simplement violentées, ces milliers de manifestants défilant la peur au ventre – peur de tomber soudainement sous une charge de CRS –, ce basculement organisé dans la violence et la criminalisation d'un mouvement social devrait provoquer un vaste débat public. Il devrait susciter les interpellations sans relâche des membres du gouvernement. Il devrait provoquer – au nom du respect de nos libertés fondamentales – une mobilisation des députés et sénateurs. Il devrait conduire à l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur les stratégies de maintien de l'ordre, les fonctionnements des chaînes de commandement, les détails des instructions données.

C'est tout l'inverse qui se produit. Les signaux d'alerte se multiplient. Rien ne se passe, sauf une légitimation aveugle faite par ce pouvoir de la violence policière. Des accidents graves se produisent. Rien n'est dit, sauf un soutien inconditionnel aux actions des forces de l'ordre. Rien n'est répondu aux alertes qui proviennent de l'institution policière elle-même, de la part de syndicalistes qui s'inquiètent de l'extrême dégradation de la situation.

Que disent-ils, ces syndicalistes ? Que le gouvernement n'a rien appris de la mort de Rémi Fraisse, ce jeune manifestant pacifique tué par une grenade offensive le 25 octobre 2014 à Sivens. Depuis, la doctrine de maintien de l'ordre n'a pas changé, estime Alexandre Langlois, secrétaire général de la CGT-Police : « *Ce qui a changé, c'est la gestion de la crise sociale par la répression. On favorise l'escalade de la violence. Tout est mis en place pour que cela se passe mal !* » Sur le terrain, ajoute-t-il, ses délégués chez les CRS lui font remonter qu'on les utilise « *de manière très offensive* ».

*Il ne s'agit pas de contenir mais d'aller à l'affrontement ».*

Philippe Capon, du syndicat Unsa-Police, lui-même ancien CRS, insiste sur « *des groupuscules extrémistes très organisés, très mobiles, qui nous obligent à nous réorganiser, à aller au contact* ». Mais il veut aussi mettre en avant l'argument du manque d'expérience des forces déployées : « *La situation est terriblement tendue et avec l'état d'urgence, nous sommes débordés. On demande à des collègues de faire du maintien de l'ordre alors que ce n'est pas leur métier. Certains arrivent dans leur commissariat le matin et on leur dit : "Tu mets un casque, tu prends une matraque et tu vas couvrir la manif !" Mais le maintien de l'ordre, ça s'apprend. C'est un métier à part.* »

Niant ces préoccupations, le gouvernement s'en tient pour sa part à une version et une seule qui lui permet de justifier cette escalade de la violence : les « casseurs ». « Casseur », le mot est banalement utilisé par tous les pouvoirs depuis cinquante ans pour justifier ses propres turpitudes. Aussi Bernard Cazeneuve comme Manuel Valls assurent-ils avoir identifié une nouvelle génération de « casseurs ».

Ceux-là seraient « radicalisés », adeptes de l'« ultra-violence », [« qui veulent tuer un policier »](#), qui se battent [« contre l'État et les valeurs de la République »](#). Une frange extrémiste d'un mouvement social qui, par ailleurs, « prend en otage » le pays par ses grèves et blocages... Dans une France vivant sous le régime d'exception de l'état d'urgence, déjà prolongé à deux reprises, ce vocabulaire ne peut être neutre : il ne manque que « terroriste » voire « djihadiste du social » pour compléter la panoplie sémantique d'un gouvernement jusqu'au-boutiste. Le pas vient d'ailleurs d'être franchi par le patron du Medef, Pierre Gattaz, qui appelle, dans *Le Monde*, à mater ces « minorités qui se comportent un peu comme des voyous, comme des terroristes ».

## **Médias à la mémoire courte**

Le pouvoir peut d'autant plus aisément dérouler cet ahurissant mode de récit que les médias audiovisuels, télés d'info en continu en première ligne, n'aiment rien plus que les « casseurs » et ces images d'affrontements et de déprédations. L'« affaire » de la voiture de police incendiée a ainsi constitué un sommet dans la mise en spectacle de ces affrontements. Comme la chemise déchirée du cadre d'Air France, ces images ont provoqué un effet de souffle annihilant toute réflexion, ouvrant la voie aux déclarations martiales de Manuel Valls qui furent par la suite démenties par les faits. Trois des cinq personnes interpellées et placées en détention provisoire [furent rapidement remises en liberté](#), les charges étant beaucoup moins lourdes qu'annoncé.

Médias à la mémoire courte. Ils n'auront pas relevé que pour la première fois depuis des décennies, les pillages de magasins sont rarissimes, tout comme les violences collatérales (voitures brûlées, déprédations diverses) qui ont de tout temps accompagné les grandes manifestations. Ils ont oublié que c'est à l'occasion d'une manifestation de marins pêcheurs que le Parlement de Bretagne a brûlé à Rennes en 1994. Que les autonomes ont, tout au long des années 1980, dévasté les à-côtés des manifestations. Que ce sont des sidérurgistes qui, [en 1979](#), avaient soumis le quartier de l'Opéra à un pillage en règle après avoir laminé les forces de l'ordre sous des pluies de boulons et de barres de fer et érigé des barricades sur les grands boulevards...

Il demeure cette réalité : quelques centaines, parfois milliers, de personnes sont toutes contentes de hurler « *Tout le monde déteste la police* » (mais en 1968, c'était « *CRS-SS !* ») et prêtes à déclencher

ou à assumer des affrontements avec les forces de l'ordre. Face à cela, tout pouvoir responsable n'a qu'un seul devoir : faire baisser la pression, organiser l'évitement, prendre bien en amont des mesures préventives, négocier avec les services d'ordre des organisations, maîtriser strictement l'usage des armes et des gaz par les forces de l'ordre, éviter les provocations.

C'est tout le contraire que Bernard Cazeneuve et Manuel Valls ont décidé de faire, assumant voire organisant une radicalisation dangereuse des manifestations. Ils l'ont assumé en écartant systématiquement toute interrogation pour mieux délivrer un feu vert inconditionnel aux forces de l'ordre. Manuel Valls [a ainsi pu oser déclarer le 19 mai sur RTL](#) : « *Il n'y a aucune consigne de retenue, aucune consigne de ne pas interpellier, aucune consigne de ne pas aller jusqu'au bout pour ne pas appréhender les casseurs.* »

« *Aucune consigne de retenue* » : le premier ministre (qui fut pourtant ministre de l'intérieur) a-t-il seulement conscience de l'irresponsabilité d'un tel propos quand sa fonction devrait justement l'obliger à dire l'inverse, c'est-à-dire à rappeler aux forces de l'ordre le devoir qu'elles ont de répondre de manière maîtrisée et proportionnée ? Au plus fort des affrontements de Mai 68, le préfet de police de Paris, Maurice Grimaud, écrivait une lettre à tous les policiers : « *Je m'adresse aujourd'hui à toute la Maison (...) et je veux parler d'un sujet que nous n'avons pas le droit de passer sous silence : c'est celui des excès dans l'emploi de la force.* » « *Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière. Il est encore plus grave de frapper des manifestants après arrestation et lorsqu'ils sont conduits dans des locaux de police pour y être interrogés* », écrivait-il ([l'intégralité de la lettre est à lire ici](#)).

« *Aucune consigne de retenue* » : voilà dans quels termes Manuel Valls fait écho au préfet Grimaud. Cette posture autoritaire, déjà présente dès le début du quinquennat quand Manuel Valls déclarait prioritaire la lutte contre « *l'ennemi de l'intérieur* » ([lire ici](#)), est la même que lors des événements de Sivens. Les semaines précédant la mort de Rémi Fraisse, le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve a laissé des milices locales et des gendarmes mobiles s'en prendre violemment aux militants écologistes et zadistes opposés au projet de barrage. Le 7 octobre 2014, trois semaines avant la mort de Rémi Fraisse, une jeune femme de 25 ans a été grièvement blessée à la main par une grenade de désencerclement tirée dans sa caravane par un gendarme. [La scène a été filmée.](#) [L'enquête judiciaire](#) est toujours enlisée.

Les alertes lancées par des élus locaux comme par Cécile Duflot et Noël Mamère, qui se sont rendus à la préfecture du Tarn pour demander une gestion plus fine du maintien de l'ordre, ont été écartées. Les deux députés se sont heurtés à un mur, le préfet du Tarn et son directeur de cabinet préférant insister sur la présence d'éléments violents sur place. C'était cinq jours seulement avant la mort de Rémi Fraisse, tué à 21 ans par la grenade offensive d'un gendarme mobile. Après cette mort scandaleuse, le lieutenant-colonel responsable des opérations dira sur procès-verbal avoir reçu « *des consignes d'extrême fermeté* » de la préfecture ([lire notre article ici](#)).

Quant au gendarme mobile qui a lancé la grenade offensive, ni lui ni ses supérieurs n'ont été mis en examen à ce jour. Rien ne dit que cette affaire, dans laquelle l'inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) a estimé qu'aucune faute n'avait été commise, ne se terminera pas par un non-lieu. Seul changement intervenu depuis ce drame : Bernard Cazeneuve a interdit l'usage des grenades offensives.

## Près de 1 600 interpellations !

Le drame de Sivens s'inscrit lui-même dans un temps plus long qui a vu se développer les violences policières dans une impunité quasi systématique. Généralement ignorées par les médias, elles n'ont d'abord concerné que certaines marges de la société. Après la mort d'un supporter du PSG tué par un policier en légitime défense en 2006, puis d'un autre à l'issue d'une bagarre interne en 2010, un fichage spécifique et contraire aux recommandations de la Cnil a été mis en œuvre ([lire ici](#) et [ici](#)), et des interdictions de se déplacer ont été signifiées aux ultras du foot, comme elles le sont aujourd'hui à des militants. Les ultras ont été aussi blessés ou éborgnés par des tirs de Flash-Ball, comme à Montpellier ([lire ici](#)) ou à Reims ([lire ici](#)).

Les quartiers populaires ont également eu leur lot de victimes. Ce sont déjà des techniques policières qui sont remises en cause, comme l'étouffement (dite "technique du pliage") dans l'affaire Ali Ziri ([lire ici](#)) ou Wissam El-Yamni ([lire ici](#)). Et judiciairement, l'impunité policière est à chaque fois constatée, comme dans les procès Zyed Benna et Bouna Traoré ([lire ici](#)), ou Amine Bentounsi ([lire ici](#)). Faut-il rappeler que le candidat François Hollande posait, il y a quatre ans, avec les militants de Stop contrôle au faciès, laissant entrevoir l'espoir d'un embryon d'expérimentation du récépissé de contrôle d'identité, sage outil de contrôle citoyen des abus policiers ? Faut-il rappeler que cette stratégie du maintien de l'ordre avait été déjà mise en cause lors des manifestations de soutien à Gaza, durant l'été 2014 ? À l'époque, Bernard Cazeneuve entra dans l'histoire, en étant le seul ministre de l'intérieur au monde à interdire des manifestations de soutien au peuple palestinien.

Assumer la violence voire l'organiser... Quatre éléments permettent de souligner que ce choix de l'escalade est délibéré. Le premier est l'usage massif d'armements nouveaux qui démultiplient les violences : grenades de désencerclement, lanceurs de balles, Flash-Ball, spray de lacrymogènes. Le deuxième est la mise en contact direct des forces de l'ordre et des manifestants sur une grande partie des cortèges. Le troisième est l'utilisation systématisée des grenades lacrymogènes, en particulier lors des dispersions de manifestations. Le quatrième est la course aux interpellations au sein même des cortèges : près de 1 600 personnes ont ainsi été interpellées, déclenchant chaque fois de mini-affrontements entre manifestants solidaires et policiers...

Cette politique du chiffre, génératrice de violences, est âprement revendiquée par le ministre de l'intérieur. « *Il y a eu depuis le début de ces manifestations près de 1 600 interpellations qui ont donné lieu à 1 000 gardes à vue, il y a 72 personnes qui sont d'ores et déjà condamnées* », dont « *une grande partie* » écrouées, indiquait Bernard Cazeneuve, le 20 mai sur TF1. Lors des audiences en comparution immédiate, défilent toutefois beaucoup de simples badauds restés sur les lieux pour voir de leurs propres yeux comment la violence s'exerçait. Parfois, ils reconnaissent avoir jeté un projectile en direction des policiers, leur avoir montré leurs fesses. Et dans ce cas, les condamnations sont lourdes, pouvant aller jusqu'à plusieurs mois ferme. Les dossiers vides [n'empêchent par le parquet de requérir des sanctions](#). Et même de faire appel, quand les condamnations lui semblent trop légères en dépit d'un manque évident de preuves.

« *Aucune consigne de retenue* », dit Manuel Valls. « *De toutes les manifestations du pouvoir, celle qui impressionne le plus les hommes, c'est la retenue.* » C'est cette phrase de Thucydide – elle date d'environ 2500 ans... – qu'ont choisi de mettre en exergue de leur étude deux des meilleurs spécialistes du maintien de l'ordre, Olivier Fillieule et Fabien Jobard. Dans cet article titré « *Un*

*splendide isolement* » ([il est à lire intégralement ici](#)), les deux chercheurs soulignent l'obsolescence et les impasses du maintien de l'ordre « à la française ».

Car pendant quelques années, ce maintien de l'ordre « à la française », d'abord préoccupé d'éviter le décès ou les blessures graves des protestataires, a pu faire figure de modèle avancé, et exportable. Un constat partagé au plus haut niveau politique et policier, au point que Michèle Alliot-Marie, alors ministre de l'intérieur, avait pu proposer ses services à la Tunisie d'un Ben Ali contesté par les manifestants qui l'expulseront finalement du pouvoir, au motif que « *le savoir-faire de nos forces de sécurité, reconnu dans le monde entier, permet de régler des situations sécuritaires de ce type* ».

Pourtant, soulignent Fabien Jobard et Olivier Fillieule, « *cela fut peut-être vrai par le passé, mais ce n'est plus le cas* ». Au contraire, pour les deux auteurs, le maintien de l'ordre pratiqué en France est devenu « *d'arrière-garde* » et témoigne d'une « *insularité* » et d'un « *retranchement doctrinal* » inquiétants vis-à-vis de ce qui se pratique chez nos voisins européens. Les auteurs montrent notamment comment une « *politique de désescalade* » visant à éviter tout affrontement a été mise en place dans différents pays, à commencer par l'Allemagne, mais aussi dans plusieurs autres pays européens.

Comment expliquer ce qui est désormais un retard français. L'une des réponses tient à la faiblesse du politique : « *Le retranchement doctrinal de la police française est redoublé de l'isolement dans lequel la laisse le politique : se laissant convaincre des arguments policiers sur la "violence extrême" des adversaires, les ministres de l'intérieur par cette seule posture s'empêchent tout examen au fond de l'action policière* », écrivent les chercheurs.

## **« Quand on est responsable, on ne dit pas : allez-y, foncez »**

Plutôt que de camper dans le rôle de matamores de commissariat, Manuel Valls et Bernard Cazeneuve seraient mieux inspirés de se reporter aux débats parlementaires qui avaient suivi la mort du jeune étudiant Malik Oussekine, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986, à la suite d'une des manifestations contre la loi Devaquet. Dès le 6 décembre, Pierre Joxe, au nom du groupe socialiste, demandait « *la création d'une commission d'enquête sur les instructions données par le ministre de l'intérieur aux forces de l'ordre* », tandis que le RPR Philippe Séguin évoquait l'action de « *petits groupes incontrôlés* ».

Deux jours plus tard, le 8 décembre, le député socialiste Michel Sapin interpellait son adversaire RPR Jacques Toubon en demandant le retrait du projet de loi Devaquet pour contribuer « *à l'apaisement nécessaire* ». Et le 10 décembre, c'était au tour de Lionel Jospin de délivrer un réquisitoire contre l'action du gouvernement, réquisitoire qui sonne comme étrangement actuel aujourd'hui. S'en prenant à « *un gouvernement sûr de soi, catégorique, imbu de ses références idéologiques, sourd à l'opinion des autres* », il poursuivait en ces termes : « *Vous avez ouvert la crise par un mauvais projet, vous tentez de la solder par un mauvais plaidoyer, mais surtout vous l'avez abordée avec une détestable méthode : refus de la discussion, sous-estimation du mouvement, utilisation de la violence et en même temps passivité devant elle !* »

Ces mêmes jours, Bernard Deleplace, au nom de la FASP, syndicat majoritaire à l'époque dans toute la police en tenue, membre du PS et proche de François Mitterrand, rappelait également au pouvoir politique ses devoirs et ses responsabilités par cette déclaration : « *À ceux qui nous gouvernent, je dis que la responsabilité est aussi la leur et qu'elle est politique (...) Quand on est responsable, on*

*ne dit pas : allez-y, foncez, je vous couvre, pour s'étonner ensuite des dégâts, s'étonner que certains collègues aient pris ces encouragements intempestifs au mot. Notre métier est suffisamment difficile, dangereux, pour que les hommes politiques n'y rajoutent pas leurs petites phrases démagogiques. On ne gouverne pas la police comme une campagne électorale. »*

Trente ans plus tard, les rôles sont comme inversés. Michel Sapin est ministre d'un gouvernement qui veut criminaliser un mouvement social. Jacques Toubon est Défenseur des droits et vient d'ouvrir une enquête sur les conditions dans lesquelles a été très gravement blessé le jeune homme présent cours de Vincennes le 26 mai. Lionel Jospin est membre du conseil constitutionnel. Plaidera-t-il pour une censure de la loi sur le travail ?

Le 10 décembre 1986, Lionel Jospin interpellait en ces termes Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur : « *Quelles instructions avez-vous données ? Quelles sanctions avez-vous prises à la suite de certaines opérations dont on connaît le prix en blessés, chez les policiers comme chez les jeunes ?* » Charles Pasqua se gardait de répondre directement à la question. Il préféra alors cibler des « *individus violents* » armés de billes de verre, de manches de pioche et d'un couteau à cran d'arrêt... « *La violence des manifestants ne peut pas être mise en doute* », assurait-il. Avec la mort de Malik Oussekiné, la droite perdait son honneur et, quelques mois plus tard, le pouvoir. Sauf à ce qu'ils consentent à s'expliquer dans le cadre d'un large débat, l'actuel premier ministre et son ministre de l'intérieur sont promis au même sort.